



Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires

1

**L'enseignement
de défense**
(classes de 3^e et 1^{re})

2

**Le recensement
à 16 ans en mairie**
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

**La Journée
Défense
et Citoyenneté**
(www.majdc.fr)

**La JDC
est une étape clé,
à ne pas manquer !**

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



Le CSNJ de Nice ne reçoit pas le public

Inscription par téléphone ou internet



Par QR Code

OU SUR

[https://demarche.numerique.gouv.fr/
commencer/centre-du-service-national-
jeunesse](https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/centre-du-service-national-jeunesse)

09 70 84 51 51

Lundi au jeudi : 9h15-11h30 / 13h30-16h

Vendredi : 9h15-11h30 / 13h30-15h